



RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

**Procès verbal de l'Assemblée du comité de vigilance du 8
décembre 2016 à 9h00 au 107 chemin Maine Central à Bury.**

Présence :

- M. Robert Goulet, représentant du MDDELCC
- M. Michel Yergeau, représentant des résidents, ville de Sherbrooke
- M. Mehdi Dadi, technicien en environnement chez Valoris
- M. René Vachon, représentant de la MRC du Haut-St-François
- Mme. Marianne Paré, représentante de l'UPA
- M. Dominic Grégoire, technicien des opérations chez Englobe

Personnes absentes :

- M. Yvon Bégin, COGESAF
- Mme. Julie Duquette, Club agroenvironnemental de l'Estrie
- M. Marc Turcotte, inspecteur de la ville de Bury
- Mme. Lynne Martel-Bégin, voisine du site
- M. Daniel Fréchette, représentant des résidents, Bury

1) Ouverture de la séance

Mehdi Dadi déclare la séance ouverte à 9h05.

2) Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès verbal de la réunion précédente ;
4. Révision des récentes plaintes ;
 - a. Plaintes d'odeur ;
 - b. Plainte de bruit ;
5. Résultats des analyses environnementales ;
 - a. Traitement des eaux ;
 - b. Détecteur de radiation ;
6. Présentation des tonnages de matières transportées sur le site ;
7. Avancement des projets :
 - a. Centre de tri ;
 - b. Fermeture de cellules d'enfouissement ;
 - c. Construction de cellules d'enfouissement ;
 - d. Gravière ;
 - e. Goélands ;
8. Période de questions ;
9. Date et sujets de la prochaine réunion ;
10. Levée de la réunion.

3) Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal du comité de vigilance du 8 septembre 2016 est adopté.

4) Révision des récentes plaintes

a. Plaintes d'odeurs

Aucune plainte d'odeur n'a été enregistrée depuis la dernière rencontre. Cependant, M. Dominic Grégoire a signalé que lorsqu'il fait des tournés autour du site de valoris il sentait la présence de l'odeur du biogaz.

b. Plaintes de bruit

Aucune plainte de bruit n'a été enregistrée depuis la dernière rencontre.

5) Résultats des analyses environnementales

a. Traitement des eaux

M. Dadi distribue les rapports des résultats de suivi des systèmes de traitement des eaux du L.E.S. et du L.E.T. Ces rapports couvrent du mois de janvier au mois d'octobre pour le LES et le LET.

L.E.S.

Toutes les normes ont été respectées lors du rejet de l'effluent final.

Le traitement a été arrêté le 27 octobre à cause de la nouvelle directive d'environnement Canada qui nous obligeait d'arrêter de rejeter lorsqu'on ne réussit pas de passer le test de toxicité de la truite arc-en-ciel.

L.E.T.

Le rejet du LET a respecté toutes les normes. Le traitement a été arrêté la semaine du 21 novembre en raison des conditions climatiques hivernale.

b. Détecteur de radiation

Entre septembre et décembre, dix évènements radioactifs ont eu lieu. Ce sont des voyages de déchets de la construction et des hôpitaux qui déclenchaient l'alarme à l'entrée de la balance.

6) Présentation des tonnages des matières enfouies

Les tonnages des déchets enfouis entre janvier et octobre 2016 ont été présentés au comité. Le total s'élève à 59 382.67 Tm.

7) Avancement des projets

M. Dadi parle des projets en cours et à venir.

a. Centre de tri

Les deux lignes d'opération (Résidentiel; ICI) du centre de tri de Valoris sont toujours en période d'optimisation. Le test de performance de la ligne CRD a montré une efficacité de 90 %. La demande faite pour savoir le tonnage reçu à l'usine et la quantité des déchets détournée du site d'enfouissement a été décliné.

b. Fermeture de cellules

La cellule d'enfouissement 5A a été fermée en mois de septembre et la disposition de la couche de recouvrement final sur la cellule a été faite en mois de novembre, la fermeture sera complétée en 2017.

La cellule 5B est fonction depuis le mois de septembre, elle est la dernière cellule disponible pour l'enfouissement des déchets.

c. Construction de cellules

La construction des cellules 6A-6B va commencer au printemps 2017.

d. Gravière

15 000 Tm/an de sable est la quantité fixée et autorisée par le MDDELCC. Cette quantité a été atteinte à l'automne 2016.

e. Goélands

Le nombre de goéland a augmenté au début de l'automne. Pour les éloigner du centre de tri, nous utilisons un haut-parleur qui émet le cri d'un goéland en situation de panique, et à la cellule d'enfouissement Valoris déploie un imite chasseur sur le site. Ces deux solutions se sont montrées efficaces.

8) Période de questions

La période de questions portait principalement sur la hausse du nombre des goélands pendant l'automne et l'efficacité des compagnes de badigeonnage effectuées aux lieux de reproduction de ces oiseaux.

D'autres questions ont été posées à propos du ruisseau Bégin et de la nécessité d'une nouvelle évaluation de la qualité des eaux du ruisseau.

9) Date des prochaines réunions

Après discussion entre les personnes présentes à la réunion, la décision de réduire le nombre des réunions de quatre à deux par année a été voté à l'unanimité.

Les dates des prochaines réunions seront donc :

- 8 juin.
- 14 décembre.

10) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 10h35.